

VARIATIONS DIAMÉSIQUES AUTOUR DU PASSIF PÉRIPHRASTIQUE EN FRANÇAIS

BADREDDINE HAMMA

UNIVERSITÉ D'ORLÉANS, LLL UMR 7170

1. Introduction

Dans la littérature sur le passif, et plus précisément, sur la forme périphrastique, les exemples cités habituellement sont très souvent représentés par un certain canon phrastique minimaliste et bien ficelé reproduisant le schéma quasi invariable suivant : $SN_{-SUJET} + \hat{ÊTRE}_{-FLEXION} + V_{-PARTICIPE\ PASSÉ}$ (+ *Ct d'Agent*), qu'illustrent des phrases classiques rebattues, du type *La souris est mangée par le chat*; *Le fromage est mangé par la souris*; *Le voleur a été arrêté par le gendarme*; etc., ou qui sont calquées sur ce dernier type d'exemples pour répondre généralement à un besoin ponctuel (analyse, vulgarisation, illustration, enseignement, etc.). Elles peuvent aussi être inspirées et adaptées de divers genres d'écrits littéraires (avec ou sans agent), du type : *Candide fut élevé dans un beau château*; *Julien Sorel fut exécuté*; *Hänsel et Gretel ont été abandonnés dans la forêt*, ou journalistiques relatant tout type d'événements en rapport avec l'actualité : *Le corps d'un homme a été trouvé lundi sur le quai*; etc., ou aussi à partir d'écrits historiques ou scientifiques : *La radioactivité a été découverte en 1896*; *L'eau est ensuite filtrée...*

Ce recours exclusif aux formes canoniques de l'écrit dans la littérature, doublée par une exclusion des formes orales, peut se comprendre globalement comme un choix stratégique, qu'alimentent certaines idées reçues. Dans le discours scolaire, par exemple, on a tendance à croire que le recours à des phrases simplifiées est plus salutaire dans l'apprentissage de la grammaire. De même, dans les représentations communes, l'écrit passe pour une forme valorisante, plus fiable et plus correcte que l'oral, qui traîne, quant à lui, une très mauvaise réputation : ses variations, ses fluctuations et son caractère répétitif et en apparence décousu sont considérés par le grand public comme un objet disgracieux à éviter. Saussure avait déjà souligné dans ses cours le prestige immérité et injustifié de l'écrit et son ascendant

sur la langue parlée dans l'esprit des locuteurs non avertis (Saussure 1916-1971 : 45-47). Enfin, c'est le fait que le développement des outils théoriques et surtout techniques et technologiques permettant de traiter de la langue parlée n'a pu réaliser des percées significatives que récemment depuis à peine deux décennies. Et de nos jours, on dispose d'une véritable panoplie d'outils destinés à l'approche de la langue parlée. Aussi l'objectif de ce travail sera de considérer ce qu'apporte l'étude des formes passives périphrastiques dans leurs manifestations à l'oral, en continuité avec les travaux sur corpus oraux que nous avons entrepris sur la question depuis 2014 (cf. bibliographies) et dont justement les formes de l'écrit ne permettent pas forcément de rendre compte, en nous focalisant sur les divergences qui opposent les deux genres de discours, en termes de *variations diamésiques*.

2. Oral et écrit entre continuité et rupture : la notion de diamésie

On doit le terme *diamésie* à Mioni (1983 : 508), qui l'utilise pour parler des variations régionales de l'italien par opposition à l'italien standard normé. Ce terme a été repris par la suite pour parler de certaines variations linguistiques. Ainsi, il a été considéré sous l'angle de la variation du canal, en particulier, chez Gadet (1996 et 2005), qui voit dans le couple *écrit et oral* les extrêmes d'un continuum avec des zones intermédiaires, dont les frontières sont parfois difficiles à démêler : il y a de l'écrit dans l'oral et de l'oral dans l'écrit. Dans le même ordre d'idées, Blanche-Benveniste (1997 : 19) fait remarquer que l'on entend parfois dire que quelqu'un fait des « fautes d'orthographe » à l'oral ou que l'on y utilise des expressions propres à l'écrit, comme *entre parenthèses, entre guillemets, avec -S, au pluriel, etc.*, surtout pour attirer l'attention sur une information non marquée oralement. Il arrive aussi à l'écrit que l'on essaye de reproduire typographiquement l'oral à travers différents procédés (majuscules, gros caractères, gras, allongements ou répétition d'une même forme graphique pour mimer, par exemple, un cri, une voix grave ou un ton colérique, *etc.*). De nos jours, la notion de *diamésie* est aussi utilisée pour décrire certains genres intermédiaires (chat, sms, forums, *etc.*), entre autres, chez Dostie & Hadermann (2015) ou aussi chez Colombani (2011 et 2015), qui retient le côté « oral écrit » ou « écrit oralisé » ; l'auteur considère la diamésie comme une absence de frontières entre l'écrit et l'oral dans l'approche du slam (genre de chanson). La diamésie peut aussi être assimilée à l'une des manifestations des variations diaphasiques (cf. Wüest 2009). Dans son emploi comme variation de canal, cette notion a également donné lieu à une *compétence diamésique* dans le domaine de la didactique des langues (cf. Hamma 2015b), qu'il conviendrait d'intégrer dans l'éventail des compétences d'apprentissage retenues par

le Conseil de l'Europe (2001)¹. Elle renvoie, en l'occurrence, à l'aptitude d'utiliser à bon escient les spécificités de chacun des deux codes (oral et écrit).

Dans la présente étude, nous traiterons de la diamésie comme une variation qui affecte le mode de transmission de la parole, opposant l'oral à l'écrit, en nous focalisant sur l'impact que chacun de ces deux modes d'énonciation peut avoir sur les manifestations du passif dans l'usage. En effet, une grande partie du sens et de l'usage de cette construction, comme nous allons le démontrer, est inhérente à la manière dont elle prend place dans la parole *in situ*, en relation avec les notions de contexte, de co-énonciation, de proxémie, d'interactions, d'émotivité, de négociation, de collaboration, *etc.* caractérisant le message oral et qui sont, *a priori*, absentes à l'écrit ou activées globalement de manière différée, ce qui est de nature à engendrer des variations incontournable dans la description et l'analyse des faits langagiers considérés. En effet, si à l'écrit, on dispose globalement de cette latitude pour améliorer, peaufiner et corriger son discours pour le rendre au plus près de ses intentions, à l'oral, tout est fait sans délai (la recherche du mot juste peut se faire en direct ou à travers de longs moments de silence ou aussi de manière collaborative). Notons, par ailleurs, que l'oral est enrichi et complété par l'indexicalité, la gestualité, la mimique et l'ancrage dans une situation vécue de manière multidimensionnelle. Ces éléments non verbaux partagés sont de nature à rendre les propos plus clairs. Dans le message écrit, en revanche, tout doit être consigné et organisé d'une manière précise, concise et sans ambiguïté : le dire est sans arrêt vérifié et revérifié jusqu'à l'obtention d'une version satisfaisante et autosuffisante car il faut que le message final ratifié soit compréhensible en l'absence de l'encodeur. Et dans ce type de situation scripturale, peu importe que le sens soit obtenu moyennant un effort conséquent de décodage : le récepteur du message – le lecteur – dispose généralement du temps pour l'opération de décodage. Et la matérialité permanente offerte par le texte écrit lui offre aussi la possibilité de lire et de relire ce que l'on lui adresse comme information jusqu'à l'obtention d'une interprétation satisfaisante, même assistée par des outils extérieurs – privilège dont on ne dispose pas dans les échanges spontanés. En effet, la construction du sens à l'oral se heurte à l'intrication et à l'enchevêtrement des idées et des intentions, qui subissent de plein fouet les aléas de la conversation (interruptions, oublis, lapsus, reformulations, maladroites, émotions, confrontation synchrone, *etc.*). En revanche, c'est la proxémie, dans les conversations, qui permettra aux co-énonciateurs

1 Il s'agit globalement de la compréhension écrite et orale, de la production écrite et orale, ainsi que de l'interaction et auxquelles s'ajoutent dans les contextes appropriés, le calcul, l'écriture et la lecture).

de mieux se comprendre à travers les jeux d'interactions verbales et non verbales: demandes de reformulation, évaluation ou appréciation de la compréhension-production, suivies ou non par des explications immédiates sous forme de commentaires, de parenthèses, ou aussi par de questions, *etc.*, et qui seraient non nécessaires ou balayés à l'écrit pour être remplacés par un discours qui a vocation à être clair, exhaustif, bien formulé et sans aspérités, mais qui n'est tout compte fait que la partie apparente du long travail préparatoire à l'étape du brouillon. En gros, dans la littérature écrite, chaque locuteur fictif (personnage imaginé) va attendre sagement son tour de parole et ce que le narrateur va lui faire dire (représentant l'auteur par ricochet); il en résulte des répliques avec un style épuré, bien tissé et souvent recherché, grâce à la panoplie de procédés scripturaux du genre écrit (*cf.* connecteurs et mots de liaisons spécifiques à l'écrit, relations endophoriques complexes, même à longue distance, typographie, passages descriptifs sur les personnes et le cadre spatiotemporel, *etc.*). Et de toute manière, même quand un auteur s'attache à reproduire une situation réaliste, en recréant les émotions, les conflits de points de vue et l'enchevêtrement des tours de parole (par exemple dans des fictions), le résultat resterait artificiel et sur-joué (c'est une pseudo-variation qui repose sur l'unicité du concepteur incarné par l'auteur de l'œuvre).

Notre étude traitera des variations diamésiques observables dans les productions verbales opposant, dans le cadre d'un continuum, l'oralité au code écrit. Elle impliquera une comparaison entre les genres de discours privilégiant le recours à l'oral et ceux qui impliquent par définition la fixation de la parole sur un support (papier, audio, audiovisuel ou numérique...). Seront assimilées à des messages écrits, ici, les zones intermédiaires d'écrits oralisés, ce que Blanche-Benveniste (2010: 74) appelle «le français-parlé-écrit» (donc, tout texte lu ou ayant été plus ou moins préparé ou appris par cœur pour être dit dans un contexte dialogique ou non: scénarios de films, de séries ou de pièces de théâtre et s'étend à des degrés variés aux conférences, aux discours politiques, aux exposés, *etc.*, et englobe également les écrits quasi-synchrones: chat, sms, *etc.*). Ce sont, pour nous, les aspects interactionnels propres aux échanges à bâtons rompus, qui nous intéressent. Il va de soi que ces échanges s'inscrivent eux aussi dans un continuum allant des cadres les moins formels aux cadres les plus formels où les enjeux sont connus d'avance et avec des tours de parole assez réglementés (*cf.* émissions télévisées ou radiophoniques, réunions, tables rondes, débats politiques, discours pédagogique...). Mais, avant d'aborder les formes du passif dans chacun des deux types de discours, il sera utile de rappeler sommairement ce que recouvre la notion de passif périphrastique dans la littérature.

3. *Le passif périphrastique dans la tradition*

Nous nous contenterons de reprendre les gloses les plus courantes concernant le passif périphrastique (désormais PP). Cette construction semble avoir un statut morphologique bien déterminé, connu sous le nom de « voix (ou diathèse) passive », par opposition à « la voix (ou diathèse) active » que l'on rencontre dans l'opposition *aimer/être aimé* (à l'infinitif) et donnant au présent de l'indicatif : *J'aime/Je suis aimé; Tu aimes/Tu es aimé; Il aime/Il est aimé; etc.*, ce qui correspond donc à une forme de conjugaison affectant *a priori* tous les temps et modes des verbes transitifs directs, que le français a héritée du latin². Du point de vue syntaxique et sémantique, le PP renvoie à une structure renfermant un procès passif qui donne à voir une certaine organisation marquée des rôles thématiques impliqués. De fait, on a un premier argument (le sujet passif ou le support de l'énoncé = ARG1) qui est supposé représenter l'entité qui subit et un deuxième argument facultatif (l'agent passif = ARG2) qui est supposé renvoyer à l'entité responsable de l'action dénotée par le procès passif. Cette action passive se présente sous forme d'une périphrase verbale composée de l'auxiliaire *être* et d'un participe passé. Du point de vue pragmatique, il existe deux principaux présupposés théoriques concernant ce type de construction que l'on retrouve à la fois dans les ouvrages usuels et dans de nombreux travaux spécialisés avec des nuances minimales : un énoncé passif décrirait un événement *E* en présentant ses actants dans un ordre perçu comme inhabituel ou marqué. Cet apparent renversement de l'ordre des arguments dans la phrase serait synonyme d'une *promotion* ou d'une *saillance* de l'objet par topicalisation (chez, entre autres, Attal 1985, Guentchéva & Desclés 1993, Brahim 1996, Gaatone 1998 et Pauze 2001) et d'une *secondarisation*, d'une *périphérisation* ou d'une *occultation* (chez, par exemple, Brahim 1996, Kahane 1998, Mel'Čuk 2001 et Rapatel 2010) ou d'une *mise à l'écart* du responsable de l'action (Jalenques 2015). Le complément d'agent (ARG2) se trouvera alors relégué à la fin de la phrase ou sera complètement occulté, ce que corroborerait par ailleurs la supériorité en nombre des constructions sans agent dans l'usage (constructions dites « tronquées »). Ainsi, dans *Le vase a été cassé par Paul*, ce qui serait mis en avant, ce serait *le vase* et ce qui deviendrait en quelque sorte secondaire, ce serait *Paul* dans le segment *par Paul* sous prétexte que l'on peut en faire l'économie (*Le vase a été cassé*), ce qui signifierait qu'il ne serait pas au centre de l'information, car il ne serait pas nécessaire (= il peut être évident, ignoré, non important ou bien on cherche à ne pas le mentionner explicitement par calcul) et d'ailleurs l'exemple tronqué reste parfaitement

2 Cf. avec les formes concurrentes correspondant aux deux diathèses (active/passive) : *amolamor; amas/ amaris; amat/amatur; amamus/amamur; amatis/ amamini; amant/ amantur.*

compréhensible et grammatical sans ce segment. Toutefois, là où le problème se pose, c'est dans le fait que ces gloses reposent seulement sur une partie du code à travers une exemplification normative et minimaliste, ou issue de textes écrits, mais sans le contexte qui justifie leur apparition. Ces gloses sont de fait établies à partir de données non représentatives des emplois du PP en français et sont par ailleurs contestables à maints égards (*cf.* Hamma 2014, 2015a et b, 2017 et Hamma *et al.* 2017). Ainsi, le jeu de « saillance » convoqué habituellement dans l'interprétation des énoncés passifs concerne, selon nous, davantage le procès, complété éventuellement par son ARG2, bien plus que l'ARG1 et révèle une lecture « contrastive » de l'ARG2 (Hamma 2007 et 2017), qui livre une information sur un agent *nouveau* et *singularisé*, voire souvent *inattendu* (s'opposant à d'autres agents possibles perçus comme plus probables dans les savoirs partagés); cela s'étend d'ailleurs aux autres types de compléments possibles du verbe passif (cause, moyen, manière, temps, espace, *etc.*). Beaucoup d'indices prouvent que l'ARG1 (sujet passif) ne porte en lui aucune saillance dont la tournure passive serait intrinsèquement responsable. De plus, il a été démontré que les PP dans l'usage rompent catégoriquement avec les exemples habituels (qui sont généralement autonomes, descriptifs ou narratifs). Ils sont convoqués par les interactions observables quand un conflit de points de vue se fait jour (Hamma 2014, 2015a; Hamma *et al.* 2017). Ils prennent, en fait, une certaine valeur argumentative et polémique, comme dans les exemples (17-18), ci-dessous, des ESLO. Il va de soi que, dans une exemplification écrite et monologale, où on aurait neutralisé l'investissement élocutif, l'émotionnalité des énonciateurs, les aspects prosodiques, *etc.*, ces considérations auraient tendance à se perdre.

Nous opposerons l'oral, issu des entretiens sociolinguistiques à deux types de données écrites: d'un côté, les écrits authentiques littéraires, y compris journalistiques, de l'autre, les écrits scientifiques et didactiques, où on a tendancielle des exemples forgés ou sans contexte (c'est le cas dans de nombreux travaux spécialisés, dans les grammaires et dans les manuels d'apprentissage et de vulgarisation).

4. Le passif périphrastique dans les genres écrits

Les manifestations du PP à l'écrit littéraire paraissent représenter un type bien distinct de ce que l'on peut voir à l'oral, mais avec des zones de perméabilité, en particulier dans les contextes plutôt formels. Les PP de l'écrit semblent surtout se soumettre à des contraintes textuelles spécifiques. Nous regrettons en revanche la rareté des travaux sur le PP utilisant une approche textuelle à partir de supports authentiques de la littérature française; on a souvent des exemples isolés qui sont mélangés avec d'autres

forgés ou adaptés et qui sont glosés sans faire référence à la source, ni au contexte. Dans ce qui suit, nous nous attarderons sur deux études adoptant une approche dépassant le cadre limité de la phrase isolée: celles d'Attal (1985) et de Pauze (2001) que nous ferons suivre par quelques réflexions sur l'usage du PP dans la presse francophone et dans les genres médiatiques assimilés, ainsi que sur l'exemplification en linguistique et en didactique.

Commençons par les exemples de *Candide* de Voltaire dans Attal (1985). L'atout de ce travail sur l'écrit est que les différentes occurrences du PP sont considérées non comme des unités indépendantes, mais comme un réseau textuel, se faisant l'écho du contexte, de la relation entre les personnages, mais aussi du style, de l'esprit et de la philosophie de Voltaire, etc. D'après Attal, le PP remplit des fonctions textuelles et stylistiques déterminantes dans l'œuvre au service de la logique de la narration. Ainsi, le PP permet de parler de la *création* du monde, des humains et des choses, sans avoir à évoquer celui qui est censé les avoir créés, étant donné les positions philosophiques de Voltaire en rapport avec l'existence de Dieu et de la théologie de manière générale, surtout telle que perçue dans la philosophie leibnizienne en rapport avec «l'optimisme naïf» reposant sur la maxime: *tout est au mieux dans le meilleur des mondes*. Et justement pour pouvoir aborder cette question de la création sans avoir à se justifier ou à utiliser un agent (en l'occurrence, *Dieu*), le PP s'avère d'un grand secours, étant donné qu'il offre la possibilité de taire l'agent (1-6):

- (1) Les nez ont été faits pour porter des lunettes
- (2) La rade de Lisbonne avait été formée exprès pour...
- (3) À quelle fin ce monde a-t-il été formé?
- (4) Quand l'homme fut mis dans le jardin...
- (5) Pourquoi un animal aussi étrange que l'homme a été formé
- (6) Pangloss et Candide furent portés sur une planche

De même, dans les autres cas où le complément d'agent est bel et bien précisé, l'auteur fait remarquer qu'un bon tiers des exemples se construit avec un indéfini et explique cela par le fait que le passif permet justement de mettre en tête de phrase le *syntagme nominal référentiel* et de mettre le syntagme *indéfini* à la fin de la phrase, qui n'aurait pour rôle que de rappeler la classe à laquelle appartient l'agent, mais sans l'exprimer précisément, vu que cette information ne serait pas importante, conformément à l'optique traditionnelle de la *secondarité de l'agent*:

- (7) Elle a été éventrée par des soldats Bulgares (sic.)
- (8) à moins que vous n'ayez été violée par deux Bulgares

(9) Je fus bientôt supplantée par une rivale

(10) J'ai été hier volée et battue par un officier

Mais l'auteur aurait dû, à notre avis, étendre les exemples au contexte qui aurait permis de justifier l'apparition de ces PP. Dans (7), il aurait été plus pertinent de situer l'énoncé, ne serait-ce que vis-à-vis de l'antécédent de l'ARG1 *elle* tel qu'il apparaît dans le texte et pour connaître aussi l'émetteur de l'énoncé (ici, *Candide*) :

(7a) Candide rouvre les yeux. « **Cunégonde** est morte! Ah! meilleur des mondes, où êtes-vous? Mais de quelle maladie est-elle morte? ne serait-ce point de m'avoir vu chasser du beau château de monsieur son père à grands coups de pied? Non, dit Pangloss; **elle** a été éventrée par des soldats bulgares, après avoir été violée autant qu'on peut l'être... ».

Le PP apparaît dans la bouche de Pangloss qui réagit à l'interrogation de Candide sur la mort de Cunégonde et qu'il pensait naïvement liée à une maladie qu'aurait provoquée son inquiétude pour lui (ce serait une suite logique à ce qui s'était passé – éléments partagés: «le fait que son père l'avait chassé à coups de pied de son beau château») et c'est à Pangloss de rectifier le tir en rétablissant les faits, à la fois en rapport avec la manière dont Cunégonde est morte (*Non, dit Pangloss; elle a été éventrée par des soldats bulgares, après avoir été violée autant qu'on peut l'être*), mais aussi en rapport avec les vrais responsables, puisqu'ici, l'ARG2 (*des soldats bulgares*) ne se comprend que par contraste avec l'hypothèse interrogative émise par Candide lui-même pensant qu'il était, lui-même, le responsable indirect de sa mort. Il en va de même de l'exemple (8), où l'absence du contexte (en 8a) aurait entraîné un amalgame certain; il y a une querelle entre *la Vieille* et *Cunégonde*: cette dernière mettant en doute l'affirmation de la première qui prétendait avoir souffert plus qu'elle et c'est là justement que le PP intervient dans la bouche de la Vieille ([...] *violées par deux Bulgares* [...]) pour permettre d'établir un contraste entre un viol «ordinaire» et un viol collectif effectué par des militaires bulgares en temps de guerre, ce qui passe *a priori* pour plus atroce et devrait causer plus de souffrance.

(8a) Cunégonde se mit presque à rire, et trouva cette bonne femme fort plaisante de prétendre être plus malheureuse qu'elle. « Hélas! lui dit-elle, ma bonne, à moins que vous n'ayez été violée par deux Bulgares, que vous n'ayez reçu deux coups de couteau dans le ventre, qu'on n'ait démoli deux de vos châteaux, qu'on n'ait égorgé à vos yeux deux mères et deux pères, et que vous n'ayez vu deux de vos amants

fouettés dans un autodafé, je ne vois pas que vous puissiez l'emporter sur moi...

Le même raisonnement vaut pour (9) et (10). En effet, sans éléments supplémentaires, le PP se transformerait en un exemple descriptif banal sans vie, sans histoire et où on n'aurait pas pu comprendre les vrais enjeux de l'échange; *supplantée par une rivale* en (9) renvoie à ce qu'avait subi *Paquette* (elle a été abusée et trahie successivement par un médecin (qui était son amant) et par le juge qui l'avait acquittée d'un procès dont elle n'y était pour rien) pour être abandonnée apr al suite pour des raisons futiles à ses yeux :

(9a) Vous savez, monsieur, combien il est dangereux pour une femme acariâtre d'être l'épouse d'un médecin. Celui-ci, outré des procédés de sa femme, lui donna un jour, pour la guérir d'un petit rhume, une médecine si efficace qu'elle en mourut en deux heures de temps dans des convulsions horribles. Les parents de madame intentèrent à monsieur un procès criminel; il prit la fuite, et moi je fus mise en prison. Mon innocence ne m'aurait pas sauvée si je n'avais été un peu jolie. Le juge m'élargit à condition qu'il succéderait au médecin. Je fus bientôt supplantée par une rivale, chassée sans récompense, et obligée de continuer ce métier abominable qui vous paraît si plaisant à vous autres hommes, et qui n'est pour nous qu'un abîme de misères (sic.).

Et dans (10), sans contexte, on ne verrait pas non plus le contraste établi entre *un officier* et *un moine* et qui souligne le désarroi de *Paquette* qui devait se montrer aimable alors que personne ne l'est avec elle (un officier qui la vole et la bat et un moine vicieux et débauché) :

(10a) Mais, dit Candide à Paquette, vous aviez l'air si gai, si content, quand je vous ai rencontrée; vous chantiez, vous caressiez le théatin avec une complaisance naturelle; vous m'avez paru aussi heureuse que vous prétendez être infortunée. Ah! monsieur, répondit Paquette, c'est encore là une des misères du métier. J'ai été hier volée et battue par un officier, et il faut aujourd'hui que je paraisse de bonne humeur pour plaire à un moine.

L'un des autres effets que le PP permet d'obtenir d'après l'auteur, c'est de présenter le sujet passif dont on parle comme « la victime-type »; on retrouve ici l'idée que le passif renvoie à une action subie et que le sujet est quelque part plus saillant que le reste. L'auteur l'illustre avec le récit à la première personne de *Paquette* qui parlait de ses malheurs :

(11) Je fus obligée de sortir du château... Je fus mise en prison... Je fus bientôt supplantée par une rivale, chassée sans récompense et

obligée de continuer ce métier... Ah, Monsieur, si vous pouviez vous imaginer ce que c'est que d'être obligée... d'être exposée... être souvent réduite...d'être volée par l'un, d'être rançonnée... J'ai été hier volée et battue...

On constate qu'il est difficile de soutenir dans les exemples en (11) l'idée que le sujet passif (ARG1) est plus saillant que le reste de la construction, surtout qu'il est réalisé sous sa forme faible (*je*). Il s'agit d'un déictique renvoyant à la locutrice, elle-même (*Paquette*), et cela n'a nul besoin d'être mis en avant et n'est pas d'une très grande informativité; cela concerne le *déjà-là*; autrement, on aurait eu une forme plus emphatique, du type *c'est moi qui ai...* ou *moi, j'ai...* D'ailleurs, dans les PP énumérés en (11), le *je* n'apparaît que quatre fois face aux douze procès passifs différents relevés. Notons au passage que le segment *par une rivale* dans cet exemple ne renvoie pas à l'ARG2, mais à la bénéficiaire de l'acte de supplanter («pour une rivale»), vu que celui qui supplante c'est le juge – information connue, induite par le contexte et donc ne nécessitant pas d'être reprécisée, d'où la construction sans agent. Mais on aurait bien pu, si nécessaire, restituer cette information à travers la position *sujet actif*, dans *le juge m'a supplantée par une rivale*. Ce que l'on cherche à communiquer dans cet énoncé, c'est ce que subit ou endure le sujet d'après son propre récit, donc, à travers les procès passifs utilisés et ses compléments (ici, si on l'a quittée, ce n'est pas parce qu'elle le trompe ou qu'il n'est aps heureux avec lui, etc.; c'est seulement pour aller avec une autre, ce qui est mis en évidence par l'emploi du datif). De fait, la notion de «victime-type» dont parle l'auteur semble avant tout liée au sens des procès et à l'effet d'énumération produit et ne doit rien *a priori* au PP en soi, puisqu'on aurait eu ce même effet avec la forme active et où on aurait eu *me* en position de complément du verbe (*on m'a chassée...*). Par ailleurs, même dans les cas où l'ARG1 correspond à une réalisation lexicale pleine et autonome, comme c'est le cas justement dans les exemples (1-6): *Les nez; La rade de Lisbonne; ce monde; l'homme; un animal aussi étrange que l'homme; Pangloss et Candide*, on ne voit pas comment justifier cette prétendue *saillance*, puisqu'on a, en l'occurrence, des entités connues ou reprenant des référents connus ou évidents (*cf.* utilisation du défini, des noms propres, qui sont autosuffisants, soit à travers des références collectives ou génériques communes, utilisant le démonstratif, le défini ou l'indéfini suivi d'une détermination, comme en (3), (4) et (5)). De fait, ce sont surtout les prédicats qui sont informatifs dans ces exemples.

On rencontre le même type de fonctions textuelles et stylistiques chez Pauze (2001). Conformément aux exigences du genre écrit, le PP selon l'auteur remplit surtout une fonction «pragmalinguistique» selon laquelle le locuteur effectue le choix de la diathèse en fonction de ce qu'il cherche

à communiquer comme information dans le respect des principes de cohérence et de coopération, ce qui impliquerait une insistance sur certaines unités informatives aux dépens d'autres dans l'énoncé et permet de créer par le choix du PP certains effets (*cf.* suspense, manipulation, machination, *etc.*), étant donné que le PP permet d'omettre, de retarder ou de cacher une information. L'auteur semble cependant affecter aux personnages des textes écrits le rôle d'un vrai locuteur de la vie de tous les jours, pourtant, ce ne sont, en définitive, que des locuteurs fictifs, qui ne disent que ce que l'auteur veut bien leur faire dire, en fonction des rôles qu'il a préalablement définis, ainsi qu'en fonction de ses propres convictions, *etc.* (comme dans le texte de Voltaire où chaque personnage incarne une pensée bien précise, un archétype), ce qui annihile quelque part l'interaction et les conflits des points de vue. Mais, cet aspect n'empêche pas de fournir, comme nous l'avons dit plus haut, une certaine légitimité à l'analyse du texte littéraire, comme genre distinct, fournissant des aspects qui lui sont propres.

Par ailleurs, Pauze parle d'une « fonction perspective » selon laquelle la même réalité extralinguistique peut être exprimée selon plusieurs points de vue différents en instaurant un « niveau distinctif de saillance » ; ainsi, quand un observateur voit « un policier arrêter un meurtrier », il serait amené à choisir un point de vue pour communiquer cette information (ce que Pauze, *op. cit.* : 54 appelle « mise en profil ») : celui du *policier* ou celui du *meurtrier* et entraînera ainsi l'emploi du passif ou de l'actif. Et le choix du « point de saillance » impliquera une hiérarchisation au niveau des informations rapportées et peut aussi avoir, selon l'auteur, des conséquences secondaires d'« empathie » ou d'« acte fusionnel » (*ibid.*) quand par exemple le locuteur choisit le passif (« point de vue de celui qui subit l'action »). On voit clairement dans cette analyse des traces des gloses classiques en rapport avec les notions de saillance et d'occultation de l'agent. Mais, là aussi, il serait difficile de prouver l'existence d'une quelconque « empathie » dans le fait de prendre le point de vue du meurtrier : *le meurtrier a été arrêté par le policier*, puisque de toute façon, nous aurions bien pu enchaîner par des marques de soulagement vis-à-vis de cette arrestation qui montreraient clairement le dégoût et la répugnance : *Enfin ! le meurtrier a été arrêté par le policier ; j'espère (qu'il sera condamné à mort + qu'il va pourrir en prison)... !*

Mais, là où le passif paraît vraiment jouer un rôle important dans les textes écrits, c'est dans ce que Pauze appelle « contrainte d'enchaînement textuel » et qu'elle attribue à certaines préférences induites par le co-texte. Le choix de la diathèse permet de maintenir le même sujet dans une progression à thème constant, par exemple, et contribue à la cohésion interne du texte. De fait, le choix n'a rien à y faire parfois et l'apparition du passif ou de l'actif peut relever d'une obligation, comme le montre l'exemple (12) que l'auteur reprend de Martin (1983) et où le PP (souligné par nous) serait

exclu, étant donné que le co-texte sélectionne la « perspective » de Maigret et non celle de l'assassin du ministre et devrait se poursuivre avec le même thème, comme l'impose le co-texte antérieur :

- (12) Il fallut du temps à **Maigret** pour mettre la main sur **l'assassin du ministre**. Il a cru tout d'abord... Puis il a cherché du côté de... Après bien des péripéties, il a enfin trouvé la trace de ce criminel abominable. Finalement, (**il l'a arrêté à Lyon + *il a été arrêté à Lyon**).

D'après l'auteur, le fait de choisir le PP permet aussi de dynamiser la description en mettant l'accent sur le procès et non sur l'agent, en addition aux autres fonctions classiques de l'usage du passif (manipulations, discrétion, ignorance, évidence...), ce qui nous paraît très cohérent et corrobore le fait que le sujet passif (ARG1), tout compte fait, n'est pas au centre de la « saillance » informative dans les emplois du PP, sauf, bien entendu, à travers d'autres moyens que la tournure passive elle-même (*cf.* un accent lexical, un clivage ou une dislocation, qui sont tous marqués, dans les exemples qui suivent, par le gras ou par un accent continuatif, noté « / » ici : **Le meurtrier/** a été arrêté par le policier; C'est **le meurtrier/** qui a été arrêté par le policier/; **Le meurtrier/**, il a été arrêté par le policier).

Il en ressort que quand il ne s'agit pas d'une contrainte imposée par le co-texte, le choix de la diathèse dans la littérature est souvent perçu comme un acte conscient émanant d'une longue réflexion et succédant parfois à des hésitations, à des comparaisons et à de nombreuses ratures dans l'étape de brouillon. Ces tâtonnements sont destinés à être balayés dans la version définitive, là où dans un échange oral spontané, le sens et la forme s'actualisent simultanément de manière beaucoup moins contrôlée et les ratages et les émotions sont vécus en direct.

Il en va de même des passifs journalistiques, qui, de par la nature du canal utilisé (écrit ou écrit oralisé), se trouvent exposés aux mêmes contraintes évoquées *supra* dans la rédaction littéraire, en particulier, au niveau de la concaténation « thème-prédicat » et du tissage endophrorique. Et du point de vue stylistique, le PP permet de dresser une sorte de bilan sur un événement donné de l'actualité, vu que le passif y correspond surtout à des faits révolus/accomplis réels ou probables, comme dans (13-16) et sert, de fait, à livrer des informations détaillées sur l'événement en question ou sur une personnalité publique donnée, *etc.* Cela peut aussi concerner des faits divers, comme dans (16), avec un référent inconnu en guise d'ARG1. Rappelons que les supports radiophoniques et audiovisuels lus et préparés à l'avance sont assimilables à de l'écrit journalistique, à la fois sur le plan du contenu et sur le plan du style (c'est de l'écrit lu) :

- (13) Ce mardi soir, le plateau du journal de 20h de France 2 a été envahi par des intermittents. (France Culture)
- (14) Ce village des maths a été inauguré par Claire Adelaïde-Montiel Présidente de Fermat science, en présence de la vice-présidente du Conseil. (La Dépêche)
- (15) Un McDonalds a été saccagé par des individus cagoulés en marge du défilé parisien du 1^{er} mai (BFM TV)
- (16) Ce lundi matin, un corps carbonisé a été retrouvé dans une voiture incendiée, rue des Jonquilles à Orange (France Info)

Dans ce type d'écrits, c'est généralement le propos qui est porteur de l'essentiel de l'information (le support étant fourni d'emblée, l'ARG1). Ce schéma canonique refait surface dans les faits divers, les événements sportifs et dans les rapports sur l'actualité, avec surtout des passifs narratifs ou descriptifs à fonction informative. Si ce type d'exemples est très utile pour avoir et permettre d'aborder des PP, il est, toutefois, très loin d'en être représentatif. Dans ce type de supports (presse et médias), la manière de présenter l'information se reconnaît aussi à son rythme, ainsi qu'à la sobriété de son style (*cf.* brèves, flashes...); il s'agit d'une communication de masses où on a tendance à avoir des tournures simples, claires et autosuffisantes (une idée à la fois), ce qui aboutit à un style bien spécifique à ce genre d'écrits qu'il faudrait prendre en compte, qui a vocation à donner des informations, même martelées et répétitives.

Ainsi, dans l'écrit journalistique, on a des contraintes textuelles et une hiérarchisation des informations en fonction de la tournure adoptée, mais là aussi, la relation thème-prédicat reste soumise à la même logique que l'on rencontre dans le texte littéraire, à ceci près qu'elle porte sur des faits réels et que le niveau d'intrication reste relativement simple, ce qui fait que dès que le support (ARG1) dont on parle est identifié, c'est surtout ce que l'on en dit qui constituera le principal apport informatif. Les PP relevés y rapportent surtout des procès en en précisant, le cas échéant, les responsables, quand ils ne coïncident pas avec les attentes et les stéréotypes (ou aussi les conditions de sa réalisation), ce qui en fait un segment hautement informatif. Supprimer l'agent dans les exemples (13-15) aboutirait donc à des phrases assez étranges au support de communication de masse utilisé. Souvent l'ARG2 ou l'ajout au verbe ou à la phrase fournit un complément d'information non négligeable dans la logique de diffusion des événements et contribue à leur précision et à leur stabilisation en singularisant le responsable, comme en (13) et (14) ou en acquittant un autre plus probable, en (15), ou en se contentant de rapporter seulement les faits, quand aucun responsable n'est envisagé. Ainsi, l'incendie en (16) aurait pu se déclencher accidentellement

et partant seul l'événement compte, mais dès que l'on en sait davantage, l'indication de la cause ou de l'agent serait bien mentionnée. Dans ce qui suit, nous allons démontrer en quoi les phrases forgées que l'on rencontre surtout dans les supports de vulgarisation sont encoré plus problématiques que l'exemplification issue des écrits authentiques.

5. Phrases de l'écrit et phrases forgées, un destin commun

Comme nous l'avons précisé plus haut, le recours aux exemples littéraires ou journalistiques reste malgré tout une option assez rare, étant donné que l'exemplification que l'on rencontre habituellement dans les grammaires, les manuels scolaires et dans les travaux de linguistique relève la plupart du temps de phrases *ad hoc* forgées. Leur fréquence est telle qu'on pourrait presque les considérer comme un genre écrit à part entière, que l'on pourrait qualifier de *scolaire* ou de *didactique* et qui est quasiment le même dans l'analyse linguistique. Cela s'étend d'ailleurs aux exemples pris, ici et là, dans la littérature, mais sans que l'utilisateur (élève, étudiant, etc.) ne soit informé des conditions d'apparition du tour passif (cf. Hamma 2014 et 2015b). Voici quelques exemples assez représentatifs de ce que l'on rencontre dans les manuels : *La souris sera dévorée par le chat/Le fromage a été mangé par la souris (5^e 2010)³ ; Le chevalier est aimé de la dame ; Les enfants sont élevés par les parents ; Le coupable est découvert par le détective (5^e 2008)⁴.*

Les passifs des linguistes ne sont guère plus pertinents, surtout ceux qui s'inscrivent dans une perspective formaliste et où les actants sont généralement représentés par des noms propres, du type, *Max, Léa, Jean, Luc, Pierre, Maya, etc.*, dans des exemples, comme : *Le film a été visionné par le producteur ; Le journal est déchiré par Pierre ; La sincérité est admirée par Jean ; La porte a été ouverte par le concierge ; Maya est surveillée maintenant ; etc.* Ce sont des exemples certes très utiles pour montrer ponctuellement certains aspects précis d'une théorie, mais ils sont néanmoins loin d'être opérants pour cerner le passif dans l'usage et encore moins dans la langue parlée.

Ce que l'on pourrait reprocher à ce type d'exemples, c'est surtout le fait qu'ils ne sont pas représentatifs de ce que les sujets parlants pourraient dire, ou entendre autour d'eux, et qui plus est manquent de naturel. Nous y déplorons, en particulier, l'absence des motivations de l'emploi du tour (on a des situations rebattues et formatées et un discours monologal selon lequel un locuteur dont on ne sait rien tient des propos dans l'absolu sans lien avec des intentions ou des situations précises) et l'exemple en question

3 Beltrando, B. (2010), *L'atelier de langage*, 5^{ème} Éditions Hatier

4 Hélène, P. (2008), *Français livre unique*, 5^{ème}. Éditions Hatier.

ne peut se comprendre que comme une assertion ou une description. Pour reprendre l'exemple forgé de Pauze, ci-dessus, en l'actualisant: *Le meurtrier a été arrêté par le policier*, on ne peut en inférer, tel quel, ce qui justifie cet acte de parole: est-ce une réponse à une question, du type: *Que s'est-il passé?*, ce qui l'aurait rendu un peu plus naturel (en présence de la question), mais, du coup, on ne voit pas *a priori* l'intérêt de la précision de l'agent si le but était seulement de dire ce qui s'était passé, sans parler du fait que, selon les savoirs partagés, c'est un fait assez banal que c'est à la police d'arrêter les criminels et devrait donner lieu à un passif court (« sans agent »). L'autre interprétation possible et plus recevable, c'est le fait que le locuteur vise à rectifier une erreur entendue ou qui s'annonçait au sujet de « celui qui arrête » (cf. quelqu'un aurait dit ou laissé entendre que le meurtrier dont il est question se serait dénoncé tout seul ou que quelqu'un d'autre d'inattendu l'aurait arrêté (par exemple *le boulanger*), ce qui se ramène aux interactions et rejoint, de fait, nos hypothèses en rapport avec l'importance de l'ARG2 quand il est précisé, ainsi que des autres compléments que peut prendre le procès passif. Et même dans ce type de cas, il sera plus utile de mettre en évidence cette attente trompée dans l'exemple ou cette *dérogation à la règle générale* et c'est en tout cas ce que l'oralité aurait servi sans surprise, avec tous les jeux de commentaires, de parenthétiques, *etc.*, ou aussi à travers des éléments paraverbaux (gestes, sourcillements, *etc.*), comme le montrent les paragraphes quisuivants.

6. Des passifs de l'écrit aux passifs de l'oral

Une simple comparaison avec les énoncés que l'on rencontre dans des échanges non contrôlés permet de s'apercevoir que les PP de l'oral ne suivent que très rarement le schéma syntaxique canonique ci-dessus, aussi bien au niveau du statut énonciatif global du segment passif (sur le plan macrosyntaxique), qu'au niveau de sa structure interne (sur le plan microsyntaxique) et génèrent d'ailleurs des gloses assez distinctes et qui sont *de facto* plus cohérentes, car plus naturelles. Prenons les exemples (17-18), pris dans les ESLO⁵, pour illustrer et argumenter nos propos :

- (17) ... mais mon fils leur a dit bah ça va fermer... et n'oubliez pas bande d'idiots **il est il les a il est bien aimé par ses ouvriers** il dit si vous cassez tout et puis... comment vous travaillerez demain
- (18) ... parce que je trouve dommage que des personnes **qui sont entendues par des milliers de de Français** euh parlent très mal

5 ESLO (*Enquêtes Sociolinguistiques à Orléans*), corpus en libre accès, créé et développé par le *Laboratoire Ligérien de Linguistique* de l'Université d'Orléans: <http://eslo.huma-num.fr/>

Pour ne reprendre, à ce stade, que quelques-uns des aspects en jeu : le segment passif souligné dans ces deux exemples, d'une part, ne constitue pas le noyau énonciatif de l'échange, comme à l'accoutumée, où l'on a des énoncés autonomes et isolés ; d'autre part, n'y pas constitue même pas un énoncé à part entière. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous utilisons *segment passif* et non *phrase*, ni *énoncé* : on a une simple parenthétique, dans (17) et une enchâssée relative, faisant office de complément de nom, dans (18). On remarquera aussi que le segment passif, dans ces deux exemples, paraît greffé ou surajouté, comme le montre la possibilité de le supprimer dans son intégralité, sans affecter la grammaticalité de l'énoncé-hôte. Toutefois, sur le plan énonciatif, ils ont un rôle prédicatif important (de l'ordre d'une prédication seconde), consistant à réparer une méprise constatée ou anticipée, surtout quand le locuteur prend conscience que ce qu'il disait, lui-même, ou ce qu'il s'apprêtait à dire (dans le noyau énonciatif) ne paraîtrait pas aller de soi : dans (17), le segment passif vient interrompre la formulation entreprise par un père parlant de son fils, afin d'y déjouer une méprise en perspective, en expliquant pourquoi son fils se permettait d'utiliser l'expression *bande d'idiots* pour s'adresser à ses ouvriers (reposant sur des stéréotypes, du type : « ils l'aiment un peu comme un grand frère ou un père » ; « qui aime bien châtie bien » ; *etc.*). Et, en (18), le locuteur intercale une enchâssée relative à valeur appositive (*qui sont entendues par des milliers de français*) ; cette information supplémentaire a pour but de justifier par anticipation sa position (condamnation, désolation, consternation...) vis-à-vis des présentateurs de télévision qui, selon lui, parlent mal, afin de souligner la gravité de la situation et en faire une affaire non personnelle (= « leur travail est de parler et ils le font mal et, en plus, tout le monde les écoute parler »). Cette stratégie improvisée permet de devancer les critiques éventuelles de son interlocuteur sur ce qu'est « parler bien ou mal ».

De même, dans l'exemple (19)⁶, on s'aperçoit que le segment passif souligné est, comme pour les exemples (17-18), une séquence qui dépend syntaxiquement d'un énoncé-hôte, conformément à l'une des spécificités de l'oral selon Blanche-Bneveniste *et al.* (1984). En effet, l'oral tend à user des constructions subordonnées à travers le procédé de l'hypotaxe comme le montrent les différents exemples des ESLO : ici, le passif vient prendre place dans un entassement par coordination (autre spécificité de l'oral) selon laquelle il est complément du verbe *savoir* (*vous savez que... et que...*), ce qui fait du passif ici aussi un simple segment régi et non une phrase indépendante.

6 Déjà commenté dans Hamma 2014 pour d'autres aspects et pour d'autres finalités.

(19) L1: une autre question euh c'est pas du tout politique mais enfin euh oui on a beaucoup parlé des événements de mai juin euh les Anglais étaient évidemment pas là en France à ce moment-là est-ce que vous pourriez décrire enfin pour les Anglais qui vont écouter les bandes ce qui s'est passé en France à ce moment-là?

L2: difficile ce que vous me demandez là

L1: hein? est-ce que vous pourriez décrire enfin ce qui s'est passé en France quoi? parce que vous savez que les bandes vont partir après en Angleterre **qu'elles seront écoutées par les étudiants euh...**

Le PP y est un simple segment propositionnel dépendant, régi par le complémentateur *que* et constituant avec lui une enchâssée complétive qui est régie, elle-même, par le verbe *savoir* (et non donc une phrase indépendante). Cette complétive prend place, à son tour, dans un segment plus grand, en l'occurrence, une enchâssée de cause introduite par *parce que*. Et on ne comprendra ladite «cause» que quand on aura compris ce qu'elle vient justifier en considérant la séquence plus grande où elle s'insère, laquelle séquence est une réaction à ce que dit le co-énonciateur. Ici, la subordonnée de cause en question a pour fonction de dire *pourquoi* quelqu'un devrait s'exprimer sur un sujet donné, mais à quel sujet? qui parle? à qui le dit-il? pourquoi éprouve-t-il le besoin d'expliquer cela? à quoi renvoient la négociation et la surprise dans le discours du locuteur (*hein... quoi?*)... Toutes ces considérations ne prennent sens, de fait, que dans le cadre de l'échange, dans un contexte de dialogue synchrone. En l'occurrence, le L1 semble réagir à une réticence exprimée par L2, qu'il juge injustifiée. Et en replongeant dans le contexte de l'échange, on pourra mieux comprendre les enjeux ayant favorisé l'apparition du passif périphrastique. On comprend que la réticence a pour origine la question sur un sujet politique, les événements 68 en France, que le L2 juge visiblement un peu trop indiscrète, voire compromettante. Et c'est au L1, l'interviewer, de le rassurer, de le mettre en confiance et de négocier avec lui qu'il s'exprime sur ce sujet encore d'actualité à l'époque de l'interview (les incidents étaient encore récents et les plaies toujours ouvertes). Il lui fait comprendre que l'enregistrement de l'interview servira pour des étudiants de FLE en Angleterre⁷ et, donc, qu'il n'a aucune raison de s'inquiéter. Le PP prend alors tout son sens: on part d'une situation connue et partagée (déjà évoquée dans le dialogue): «les bandes enregistrées» et on en prédique une information nouvelle et, en tout cas, dont le L2 ne semble pas tenir compte («ce sont des étudiants qui écouteront l'enregistrement»), ce qui permet de retrouver la notion de

7 La méthodologie audio-orale était à la mode à l'époque de l'interview; elle privilégie le recours à des dialogues et cela se faisait sous forme d'enregistrements sur des bandes magnétiques auprès de natifs orléanais.

« contraste » commentée plus haut et qui est au cœur de l'usage des passifs longs (« avec agent »). C'est pour cela d'ailleurs que le clivage en constitue une paraphrase parfaite (cf. Hamma 2007, 2015a et 2017). Le PP aura ainsi permis de transmettre des informations non évidentes sur les conditions particulières du déroulement du procès passif (dont justement l'information sur l'agent). En d'autres termes, le segment *par les étudiants* devrait s'interpréter ici comme une exclusivité de l'écoute (« c'est seulement par les étudiants ») et exclut concomitamment d'autres agents possibles (ici indésirables), par contraste, comme « ses propres compatriotes », par exemple, ou « le gouvernement français », « les services des renseignements généraux », etc. qui pourraient ne pas partager, ni apprécier son avis, ce qui peut s'avérer compromettant, surtout à l'époque des événements. Ces agents écartés peuvent d'ailleurs apparaître dans des enchaînements possibles par la négation pour mieux insister. On remarquera, par ailleurs, qu'ici, il sera tout simplement impossible de supprimer l'agent, sans rendre l'énoncé bizarre compte tenu de la visée communicative (??elles seront écoutées), non seulement pour des raisons morphosyntaxiques, mais surtout pour des raisons sémantiques et pragmatiques.

Ce que permet justement le canal oral d'exprimer ce sont les réactions observables et qui donnent au discours tout son sens, à travers, par exemple, ce jeu d'anticipation (*c'est pas du tout politique*) ; l'interviewer (L1) prévient et devance les craintes de L2 à travers une négation polémique. L'utilisation de la parenthétique dans le discours de L1 (*pour les Anglais qui vont écouter les bandes*) témoigne aussi de cet aspect polémique et anticipatoire de l'échange ; en effet, la précision explicite des destinataires des bandes enregistrées paraît rappeler une entente préalable, ce que marque clairement l'organisation prosodique de cette séquence parenthétique que renferme la question de L1 : elle s'y démarque nettement de l'énoncé interrogatif-hôte en suivant une intonation plutôt plate et sans intensité. Cela la détache clairement du fond interrogatif et lui confère le statut d'une greffe imposée par une réaction instantanée. De fait, tout ce qui est dit est de l'ordre de l'interaction et de la négociation immédiate visant à rassurer et, partant, à obtenir un effet immédiat de coopération. Donc, sacrifier tous ces aspects pour obtenir juste l'exemple passif isolé et hors contexte reviendrait tout simplement à sacrifier les raisons d'être de ce tour. Il va de soi, qu'à l'écrit, on aurait eu une formulation différente et sans doute plus élaborée stylistiquement, sous forme de propositions concessives, par exemple, du type : *Bien que le questionnaire que je vous soumetts aborde une question en apparence politique et vous invite à donner votre avis sur ce qui s'est passé à Orléans lors des événements du mois de mai, je tiens à vous rassurer que l'enregistrement sera utilisée uniquement à des fins pédagogiques en Angleterre...*

Considérons à présent de plus près les autres spécificités de l'oral que l'on a pu établir à partir de l'observation des PP dans les ESLO. Nous nous focaliserons sur les aspects qui semblent liés d'une manière plus directe et plus spécifique à l'oralité (puisque certains aspects sont partagés avec les genres écrits). Nous allons considérer dans ce qui suit les principales variations affectant les éléments constitutifs du schéma canonique classique rappelé plus haut des PP, y compris le statut global de la séquence.

Parmi les domaines sensibles aux variations orales selon Blanche-Benveniste (2010), on peut relever la position «sujet», correspondant dans notre étude à l'argument ARG1. En effet, si le sujet dans le discours écrit a tendance à être représenté sous forme d'un sujet nominal, à noyau lexical ou à l'un de ses avatars à travers des reprises lexicales périphrastiques (cf. un SN est un symbole fort de formalisme selon Blanche-Benveniste, *op. cit.*), ou dans des relations endophoriques complexes et stylisées même à longue distance, à l'oral, en revanche, cette position (ARG1) correspond majoritairement à des emplois pronominaux (comme sujet direct du verbe), soit dans plus de 87% sur les 887 occurrences de PP relevés dans les ESLO⁸ : ils se présentent sous forme de déictiques ou d'indexicaux, qui n'ont de sens, donc, que dans la situation de communication elle-même (cf. *je, vous, nous, on, ceci, ça...*), contrairement au *je* d'un roman à la première personne ou des dialogues fictifs, qui renvoient surtout à des référents construits à partir de nos connaissances sur le profil du personnage ou à travers l'écriture didascalique. Cela peut relever aussi de pronoms endophoriques (aspect partagé avec l'écrit), mais qui prennent des allures assez spécifiques à l'oral : on y trouve des pronoms délocutifs de rappel dont l'antécédent est généralement donné dans le contexte proche, comme dans les doubles marquages (par dislocation) : *ma sœur, elle...* ; *le premier livre, ça...* ; *mon fils, il...* ; *etc.* et qui peut être un peu plus éloigné quand le support est maintenu actif dans la conversation et que l'accès au référent n'est pas compromis. Nous retrouvons parmi les reprises anaphoriques de nombreux cas du pronom relatif *qui* (ils représentent 232 occurrences dans les ESLO, soit 21%). Et en face, on a des emplois lexicaux très rares (13%) : *cette école, le mouvement, la grève, ce modèle, etc.* (reprises lexicales fidèles avec un démonstratif, un défini, ou un possessif) ; quelques référents uniques autosuffisants (cf. noms de personnalités, noms génériques de personnes ou

8 Selon des requêtes refaites au mois de mars 2019 à partir des ESLO avec l'outil TXM, avec la requête suivante : [frlemma=>être] [frpos=>VER:pper]& frlemma!=>aller | arriver | venir | marier | sortir | entrer | rentrer | épanouir | presser | satisfaire | partir | finir | rester | décider | ravir | rester | passer | habituer | fatiguer | naître | parfaire | tomber | revenir | devenir | amener | archi | compliquer | mourir] visant à exclure les formes verbales accomplies se construisant avec *être*, ce qui a nécessité un travail de tri manuel.

de sites, etc., comme *de Gaulle, l'Etat, La Gauche française, les événements, Orléans, le Maire, la ville, les Orléanais, tout le monde, l'enfant, l'homme, la femme, la langue française, etc.* Cependant les reprises stylistiques de l'écrit sous forme de périphrases sont généralement absentes, vu que la répétition du support ne pose aucun problème à l'oral...). L'ARG1 fait toujours partie du domaine du connu et n'a pas à être présenté d'une manière saillante, à part dans les quelques cas de double marquage ou aussi dans les relatives appositives à travers l'utilisation de certains mots subordonnants ou des dispositifs auxiliaires de détermination en *Il y a N qui...* ou *Y a N qui...* ou aussi à travers des dispositifs de clivage: *C'est N qui...* et qui font d'ailleurs partie des manifestations de l'hypotaxe, l'un des domaines particulièrement sensibles aux variations de canal. Ce type de construction a pour rôle d'encadrer les sujets indéfinis (on dira *il y a des étudiants qui ont été arrêtés* et non *des étudiants ont été arrêtés*, que l'on pourrait rencontrer sans problème à l'écrit). Dans ce type d'énoncés, on introduit le segment passif par la forme *il y a des N qui* (en 20-22), ce qui permet d'identifier le sujet passif comme une *entité inconnue*, ou comme une *référence générique*:

- (20) ...alors il y a aussi les enfants qui sont aidés par leurs parents ceux-là réussissent quand ils veulent se soumettre à leurs parents
- (21) ...alors il y a des écoles qui sont faites exclusivement par des religieuses
- (22) ... y a y a d'abord il y a d'abord eu la la manifestation des étudiants à Paris qui ont été suivis assez lentement si je me rappelle bien par les syndicats ouvriers qui ont été amenés à les suivre un petit peu plus tôt que prévu peut-être par les étudiants (sic.)

Cela peut s'étendre à certaines autres tournures plus ou moins proches du point de vue de la forme et qui ont *a priori* la même fonction (auxiliaire de détermination): (*il*) *y a* peut y alterner avec des éléments préfixaux introducteurs de jugement, comme en (25): *je trouve (dommage)...* et *qui* y alterne avec l'adverbe relatif *où* en (24):

- (23) ... quand on quand on voit certains textes euh qui ont été euh certaines paroles qui ont été dites par des ministres...
- (24) ... quand même y a certains mots où ils sont employés par des gens qui ont une certaine instruction alors oh pardon...
- (25) ... parce que je trouve dommage que des personnes qui sont entendues par des milliers de de Français euh parlent très mal...

Les dispositifs auxiliaires de détermination vont souvent de pair avec la présence d'une enchâssée relative ayant surtout un rôle appositif véhiculant

une prédication seconde qui est assez déterminante pour l'interprétation des énoncés, quand bien même sa présence semblerait facultative syntaxiquement. Dans ce type d'énoncé, on a une double focalisation : à la fois sur le sujet (par l'un des dispositifs ci-dessus) et sur le procès accompagné le cas échéant de l'ARG2 ; la focalisation de l'ARG2 se fait par la forme passive elle-même et non par un autre dispositif externe.

L'usage de l'hypotaxe qui semble caractériser le canal oral non lui vient du fait que la parole suit les mouvements instantanés de la pensée et des intentions qui viennent s'empiler les unes dans les autres et rentrer en conflit (pour commenter, préciser, expliquer, prévenir, rappeler, attirer l'attention à un détail, rectifier le tir, rassurer, *etc.* ; bref, tout ce qui est lié aux interactions dans un échange non contrôlé). Dans les exemples (26-27) pris des ESLO, on voit que le segment passif est loin d'être une phrase descriptive autonome et fait, en réalité, partie d'une argumentation complexe qui consiste à enchaîner les informations présentées d'une manière continue et enchevêtrée et que l'écrit aurait évacué ou exprimé d'une manière plus stylisée en évitant les redites et les relatives appositives à travers, par exemple, l'usage des connecteurs :

- (26) [Orléans s'est trouvé en pleine crise de croissance]je vous l'ai dit
[à cause de La Source][je crois que] [le maire d'Orléans a été en
partie trompé par les pouvoirs publiques][quand il a en somme lancé
l'opération La Source].
- (27) [...] [mais alors évidemment] [après] [j'ai vu quand même que les les
à] [enfin à mon avis] [les extrêmes les extrêmes menaient la la danse]
[alors là j'ai vu que le la majorité était embarquée dans une affaire]
[que euh qui n'était pas prévue au départ [certainement euh par les
par les pondérés].

7. Bilan et conclusion

Le fait de gloser le passif périphrastique à partir de ses usages seulement à l'écrit n'est ni suffisant, ni tout à fait pertinent. Le canal écrit nous apprend, outre les aspects partagés avec l'oral, que le PP remplit surtout une fonction textuelle ayant trait à l'organisation des informations dans le discours concernant surtout le support de l'énoncé et l'apport prédicatif en permettant de réguler la cohésion interne du texte écrit, soit comme contrainte co-textuelle imposée par la progression thématique antérieure, soit comme un choix se présentant comme le fruit d'un long travail de réflexion et de comparaison. Le PP peut également remplir une fonction stylistique et pragmatique qui consiste à mettre en évidence le procès passif (*V_{pp}*), en addition au surplus éventuel d'information apporté par les

compléments ou ajouts qu'il peut prendre (dont justement les compléments d'agent). Notre analyse vient ainsi remettre en cause ce que dit la vulgate, qui place généralement la saillance du côté gauche, au niveau de l'ARG1 et non du côté du prédicat passif. Globalement, les PP de l'écrit ne concernent que les emplois descriptifs et narratifs et la nature du canal ne permet guère de rendre compte des autres usages interactionnels du passif, qui sont propres aux échanges non contrôlés, tels qu'on peut les observer dans les ESLO (*cf.* négociation, explication, mise en garde, anticipation, *etc.*). De fait, il est tout à fait légitime de penser que, historiquement, la nature des données utilisées dans la tradition (avec la déformation des observables) a eu un impact sur les méthodes employées et les gloses que l'on associe communément au tour passif. Et ce sont donc les variations diamésiques ou décalages observés entre le canal écrit et le canal oral qui ont permis d'établir ces nouveaux aspects discursifs et que nous n'aurions pas pu remarquer autrement qu'en travaillant sur des corpus oraux.

BIBLIOGRAPHIE

- ATTAL, P. (1985), « Le passif: étude de corpus ». *L'Information Grammaticale*, N°27, p. 10-13.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (2010), *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., et al. (1984), *Pronom et Syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*, Paris, Selaf-Aelia.
- BRAHIM A. (1996), *L'occultif: hypothèse pour un traitement translinguistique du « passif » et des structures apparentées*, Le Bardo-Tunis.
- COLOMBANI, H. (2011), « Le français tel qu'il se chante. Diamésie et revendication identitaire ». In *Synergies Italie* n° 7, p. 115-120
- COLOMBANI, H. (2015), « Diamésie, variation diastratique et littérarité: le cas du slam », *Repères DoRiF N.8 - Parcours variationnels du français contemporain*, DoRiF Università, http://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?id=240
- CONSEIL DE L'EUROPE (2001) *Cadre européen commun de référence pour les langues: apprendre, enseigner, évaluer (CECR)*. www.coe.int/lang-CECR
- DESCLÉS, J.-P. & GUENTCHÉVA, Z., (1993), « Le passif dans le système des voix du français », *Langages* 27, Larousse, p. 73-102.
- DOSTIE, G. & HADERMANN, P. (2015), « Introduction ». in : *Diasystème et variation en français actuel: aspects sémantiques*. *Cahiers de Lexicologie* N° 106, 2015-1, p. 9-20
- GAATONE, D. (1998), *Le passif en français*. Paris, PUF.
- GADET, F. (1996), « Une distinction bien fragile: oral/écrit ». *Travaux neuchâtelois de linguistique*, N°25, p. 13-27.
- GADET, F. (2005), « De quelques textes fondamentaux sur l'oral ». *Construire une problématique de l'oral: Séminaire doctoral de Sciences du langage* du 3 juin 2005 Organisé par Françoise Gadet. Université de Paris X – Nanterre.
- HAMMA, B. (2007), « La notion de « contraste » dans les locutions de type par N », *Modèles Linguistiques* 55:1, Éditions des Dauphins, Toulon, p. 77-92.
- HAMMA, B. (2014, dans 2019), « Quand l'interaction n'est pas là, la souris est mangée par le chat! Remarques sur l'enseignement du passif en classe de français. Actes de la Journée d'études *Interaction(s) et didactique des langues*. PUFC, p. 237-262.
- HAMMA, B. (2015a), « Agent passif en *par* et sujet actif: les dessous d'un contraste », *RSP*. Numéro 37, p. 61-83.

- HAMMA, B. (2015b, dans 2019), « Problématique de la phrase forgée : pour une didactique de la diamésie ». Actes du colloque : *La phrase, carrefour linguistique et didactique*, tenu au mois de juin à Arras.
- HAMMA, B. (2017), « Tentative de classification des « compléments d'agent » dans les phrases passives achevées et dans les énoncés longs à sens passif, in *Ela: Études de linguistique appliquée*, 187(3), p. 311-324.
- HAMMA, B., TARDIF, A. & BADIN, F. (2017), « Le passif à l'oral ». Fiche de vulgarisation Fracov. Lien : <http://www.univ-paris3.fr/index-des-fiches-227311.kjsp>
- JALENQUES, P. (2015), « Le passif en français et les lacunes distributionnelles des verbes », *Corela* [En ligne], 13-1 | 2015.
- KAHANE, S. (1998), « Le calcul des voix grammaticales ». In : *Bulletin de la Société de Linguistique* N° 93, p. 325-348.
- MARTIN, R. (1983), *Pour une logique du sens*. Paris. PUF
- MEL'CUK, I. (2001), « Grammatical Voice in French (A Short Description in the Meaning-Text Framework) ». In : *Studies on the Syntax and Semantics of Slavonic Languages*, Oldenburg : Universität Oldenburg, p. 265-290.
- MIONI, A. (1983), « Italiano tendenziale: Osservazioni su alcuni aspetti della standardizzazione », in *Scritti linguistici in onore di Giovan Battista Pellegrini*, a cura di P. Benincà et al., Pisa, Pacini, vol. 1°, p. 495-517.
- PAUZE, I. (2001), *Les fonctions textuelles de la voix passive*. Thèse de doctorat soutenue à l'Université de Lyon II sous la direction de M.-H. Pérennec.
- RAPATEL, P., (2010), « À la recherche de l'agent masque: l'agentivité implicite ». *Cahiers du Laboratoire de Recherche sur le Langage, Construction de la cohérence, construction du sens* 4, p. 1-9.
- WÜEST, J. (2009), « La notion de diamésie est-elle nécessaire? », *Travaux de linguistique* 2 n° 59, p. 147-162.

